

### **1. L'initiative innovante en une phrase et sa qualification en 5 mots clés**

Vélizy-Villacoublay est la première collectivité publique française à avoir acquis un Arbre à vent, éolienne d'un type nouveau, pleinement intégrée dans le paysage urbain :

Innovation – environnement – économie d'énergie – prototype – bio mimétisme

### **2. Le besoin**

La Ville de Vélizy-Villacoublay mène depuis plusieurs années une politique ambitieuse et innovante en matière de développement durable : cogénération pour le chauffage urbain, bio mimétisme, étude biodiversité...

### **3. Les objectifs**

Produire gratuitement de l'électricité, grâce à une énergie diffuse, non résiduelle et disponible en abondance.

### **4. La description de l'initiative**

Avec l'acquisition de l'un des prototypes de l'Arbre à vent, conçu par une Start up française, la société New Wind, la Commune poursuit sa politique en matière de développement durable par une solution de proximité qui s'intègre à l'environnement local d'une Ville de plus de 20 000 habitants tout en accompagnant la recherche dans ce secteur.

Initiative de la Ville de Vélizy-Villacoublay en partenariat avec la société New Wind.

Il s'agit de l'implantation d'une génératrice d'électricité chargée d'alimenter la salle aux agrès du gymnase Robert Wagner situé à proximité.

Cet arbre à vent et ses 63 feuilles, baptisées « aéroleaf », qui tournent grâce à la force du vent, a été mis en service le 23 mars et inauguré en présence de Jérôme Michaud-Larivière, PDG de New Wind, Arnaud Montebourg, Président du Directoire de New Wind et Pascal Thévenot, Député-Maire de Vélizy-Villacoublay le 25 mars 2016.

### **5. Les moyens humains et financiers**

Des études de sols, des travaux de terrassement et de raccordements techniques ont été nécessaires préalablement à l'installation de l'arbre à vent. Ce dossier a été suivi par la direction de la voirie et de l'environnement de la ville

Budget : 81 000 euros.

Arbre à vent : 54 000 €, Etudes de sol, fondations, tranchées et branchement : 27 000 €

#### **6. L'évaluation de l'initiative innovante**

L'arbre à vent est parfaitement intégré dans l'environnement du quartier très fréquenté où il est installé et attire la curiosité des passants qui accueillent favorablement cette innovation.

La Municipalité réfléchit actuellement à l'implantation de nouveaux sites d'implantation de génératrices éoliennes.

Une analyse sera menée sur la production électrique de l'arbre à vent et des réductions en matière de dépenses énergétiques pour la Ville.